



Réunion du 09 juillet 2024

Section Foot en Marchant

Présents : Mrs Damien ANDRE, Johann PORCHERON (CTD/DAP), Daniel CANUS, Laurent SAINT-PIERRE

Présent en visioconférence : M. Christophe AUBERT

Invitée : Mme Pierrette BARROT

Début de séance à 18h00

1. Ouverture de la séance

M. Johann PORCHERON ouvre la séance en rappelant la composition de la commission et en présentant l'objet de la réunion : Préparation de la réunion des clubs Foot en Marchant du 28/08/2024. Cette dernière initialement prévue le 26/08 doit être décalée en raison d'un Comité Directeur le même jour. M. Johann PORCHERON présente le support qui sera diffusé au club le jour de la réunion.

2. Propositions de modification de règlement

Afin de cadrer les plateaux, un certain nombre de lois du jeu doivent être adaptées à notre compétition départementale. Plusieurs sont évoqués et statués. L'objet étant de combler certains « vides » règlementaires, ou de donner une vision plus « compétition » de la pratique. Mrs Daniel CANUS et Christophe AUBERT se chargent de rédiger la future version du règlement départemental.

Une vigilance particulière sera à apporter sur chaque plateau sur les dimensions des terrains. Il est nécessaire d'harmoniser l'ensemble des traçages, en particulier la surface de réparation.

3. Matériel / Buts

Le district met à disposition des clubs un certain nombre de buts et divers matériels pour la pratique. Pour éviter tout litige, une fiche de perception de matériel va être instaurée avec versement de caution.

Le point d'entrée pour la gestion du matériel et de la fiche de perception sera M. BOLLATI - Secrétaire Général du District.

Le retrait et le retour du matériel sera à la charge et sous la responsabilité du club emprunteur.

4. Organisation Plateaux

Pour l'organisation et la gestion des plateaux, il est envisagé d'utiliser le module « Football Animation & Loisir » du district. Il conviendra de communiquer à Mme Agnès BROUSSE toutes les informations nécessaires (date, lieu, heure, équipes inscrites).

Il sera demandé à chaque arbitre de bien vérifier la validité des licences des participants sur chaque plateau. Contrôle qui peut se faire à partir d'une extraction Footclubs, ou de l'application « Clubs Compagnons ». A savoir, un licence « Foot en Marchant » ne donne le droit qu'à une pratique interne en club. A partir du moment où il y a une rencontre avec d'autres clubs en présence, une licence « Libre » ou « Loisir » sera obligatoire.



C.D NOUVELLES PRATIQUES

SECTION FUTSAL

PROCES-VERBAL N°2

Page 2 sur 3

Dans le cas d'une journée découverte, la première participation d'une personne peut être couverte par son assurance personnelle « Responsabilité Civile ». A la seconde participation, la prise de licence est obligatoire.

M. Laurent SAINTPIERRE demande la possibilité de créer un kit d'organisation de plateau avec feuille de rotations, fiche plateaux, et support pour consulter les licences.

Concernant l'organisation des plateaux, 2 solutions sont envisagées :

- Gestion de A à Z par le district avec rotations imposées et non dérogeables. Peut-être contraignant pour les clubs les plus éloignés.
- Gestion des rotations par le club recevant avec utilisation du groupe « WhatsApp » pour préparer en amont.

Dans tous les cas, il est demandé de communiquer les rotations à minima la veille à M. Daniel CANUS pour organiser l'arbitrage.

5. Dates et Clubs

Les engagements sont ouverts jusqu'au 1^{er} septembre.

A date, ont confirmés leurs participations :

- En plateau Elite : 5 voire 6 clubs
- En plateau classique : 3 voire 4 clubs

Il est prévu 8 dates de plateaux.

Il est nécessaire de désigner le ou les clubs accédants à la finale Régionale avant le 1^{er} mai.

L'hypothèse de qualifier le 1^{er} du classement élite directement pour la finale est émise. La seconde place, voire la 3^{ème} si 3 accédants sont autorisés, seraient désignés sur un plateau complémentaire avec inscription libre, aussi bien pour les clubs Elites que Classiques. Sur ce plateau complémentaire serai alors appliqué le règlement fédéral qui inclut la valorisation de la mixité, du fair-play....

La formule reste alors à définir en fonction du nombre de clubs participants.

Plateaux « Découverte » : il est prévu 5 dates jusqu'en Décembre. La seconde phase sera communiquée ultérieurement.

6. Projection N / N+1 / N+2

Les évolutions fédérales nécessitent de revoir les catégories « Elite » et « Classique ». Elles devraient être remplacées par « +50 » et « +60 ».

Il est également demandé de faire davantage d'actions Intergénérationnelles au sein des clubs.

Enfin, il y a une réelle nécessité d'harmoniser les règlements et lois du jeu.

7. Initiation Arbitrage

A l'occasion du tournoi de St Porchaire du 07 septembre 2024, il est envisagé de profiter de la présence d'un arbitre international pour dispenser une initiation à l'arbitrage aux arbitres Foot en Marchant du département. Celle-ci aura lieu sur la journée du vendredi 06 septembre 2024. Reste à définir les modalités pour pouvoir faire aussi bien la théorie que la pratique avec des participants.



C.D NOUVELLES PRATIQUES SECTION FUTSAL

PROCES-VERBAL N°2

Page 3 sur 3

Information à communiquer à la CDA pour diffusion aux arbitres intéressés.

Plus de sujets à aborder.
Fin de séance à 20H00

Président de la Commission,

Damien ANDRE

Secrétaire de séance,

Daniel CANUS